

MUNICIPALITÉ DE RIVIÈRE-BEAUDETTE

Procès-verbal de la séance du conseil municipal, tenue le 10 février 2020 à la salle du conseil, située au 663 chemin Frontière, Rivière-Beaudette.

Sont présents : M. Patrick Bousez, Maire
Mme France Rivet, conseillère
M. Réjean Fournier, conseiller
M. Dany Paquet, conseiller
Mme Tammy Titley, conseillère
M. Ghyslain Maheu, conseiller

Les membres présents forment le quorum.

2020-02-23 - OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 19H00 par M. Patrick Bousez, Maire de la Municipalité de Rivière-Beaudette. Mme Céline Chayer fait fonction de secrétaire.

2020-02-24 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Sur la proposition de M. Dany Paquet appuyée par M. Réjean Fournier, l'ordre du jour est adopté à l'unanimité des conseillers tel que présenté.

2020-02-25 - ADOPTION PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU 21 JANVIER 2020

Sur la proposition de M. Ghyslain Maheu appuyée par M. Dany Paquet, le procès-verbal du 21 janvier 2020 est adopté à l'unanimité des conseillers

2020-02-26 - COMPTE À PAYER

Sur la proposition de M. Réjean Fournier appuyée par Mme France Rivet, il est résolu à l'unanimité des conseillers

D'accepter la liste des comptes faisant partie intégrante des minutes.

Je soussigné, Céline Chayer directrice générale, certifie sous mon serment d'office avoir les fonds nécessaires pour payer les comptes.

Comptes payés 22 janvier au 9 février 2020 :	\$48, 177.76
Salaire 22 janvier au 10 février 2020:	\$20, 009.26
Comptes à payer du 10 février 2020 :	\$66, 326.05
Prélèvement :	\$26, 226.98

TOTAL :	\$160, 740.05
---------	---------------

Céline Chayer
Directrice générale

2020-02-27 - FLEURONS DU QUÉBEC

Sur la proposition de Mme France Rivet appuyée par M. Réjean Fournier, il est résolu à l'unanimité des conseillers de ne plus adhérer au programme des Fleurons du Québec.

2020-02-28 - TAUX FACTURATION ENTRAIDE SERVICE INCENDIE

Sur la proposition de M. Ghyslain Maheu appuyée par M. Réjean Fournier, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter le taux de la facturation pour l'entraide du service incendie pour la région de Vaudreuil-Soulanges tel que présenté par notre directeur incendie M. Michel Bélanger.

2020-02-29 - DÉROGATION MINEURE NO 2020-001

Sur la proposition de Tammy Titley appuyée par M. Dany Paquet, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter la dérogation mineure no 2020-001 pour le numéro de lot 3 766 342 appartenant à M. René Pageau au 260 rue Bush qui consiste à permettre que soit maintenu un bâtiment accessoire en cour avant avec une marge latérale de moins de deux mètres avec vu.

2020-02-30 - LUMIÈRE SUR RUE LÉGER

Sur la proposition de M. Dany Paquet appuyée par M. Réjean Fournier, il est résolu à l'unanimité des conseillers de faire faire l'installation de trois nouvelles lumières sur la rue Léger tel que décrit au plan.

2020-02-31 - ENTENTE DOSSIER 6617085 CANADA INC. CARUSSOL INC. GILLES RUSSO

Sur la proposition de M. Dany Paquet appuyée par M. Réjean Fournier, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser Mme Céline Chayer directrice générale et M. Le Maire Patrick Bousez à signer l'entente entre la Municipalité de Rivière-Beaudette et 6617085 Canada Inc., Carussol Inc. et Gilles Russo pour le dossier de cour numéro 760-17-004781-178.

2020-02-32 - RÉOLUTION POUR ENTENTE DE PARTAGE DES DONNÉES DE GÉOLOCALISATION ENTRE LA MUNICIPALITÉ DE RIVIÈRE-BEAUDETTE ET ÉNERGIR

Sur la proposition de M. Dany Paquet appuyée par M. Ghyslain Maheu, il est résolu à l'unanimité des conseillers de signer l'entente relative à la demande de données géoréférencées du réseau gazier pour information du réseau de distribution de gaz naturel d'Énergir.

2020-02-33 - AMENDEMENT RÉOLUTION 2020-01-03

Sur la proposition de M. Ghyslain Maheu appuyée par M. Dany Paquet, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'amender la résolution 2020-01-03 comme suit : Prendre le montant de \$38, 425.42 dans le fond de roulement et le remboursement sera fait sur 5 ans à partir de 2021 au montant de \$7, 685.08.

2020-02-34 - RÉOLUTION PROGRAMME TECQ 2019-2023

Attendu que :

La municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2019 à 2023 ;

La municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation.

Sur la proposition de Mme Tammy Titley appuyée par M. Ghyslain Maheu

Il est résolu que :

La municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;

La municipalité s'engage à être la seule responsable et à dégager le gouvernement du Canada et le gouvernement du Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2019- 2023;

La municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de la programmation de travaux version n° 1 ci-jointe et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation;

La municipalité s'engage à atteindre le seuil minimal d'immobilisations qui lui est imposé pour l'ensemble des cinq années du programme;

La municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution.

La municipalité atteste par la présente résolution que la programmation de travaux version n° 1 ci-jointe comporte des coûts réalisés véridiques et reflète les prévisions de coûts des travaux admissibles.

2020-02-35 - POLITIQUE LOCATION DE SALLE

Sur la proposition de Mme Tammy Titley appuyée par M. Dany Paquet, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter la politique de location de salle et le coût des locations de \$200.00 pour les résidents et de \$250,00 pour les non-résidents.

2020-02-36 - TOURNÉE DES PARCS

Dépôt de la coordonnatrice des loisirs pour la tournée de parc.

2020-02-37 - DATE D'ACTIVITÉS 2020

Dépôt de la coordonnatrice des dates d'activités 2020.

2020-02-38 - CONGRÈS 2020

M. Le Maire demande aux conseillers (ères) ceux qui sont intéressés à aller au congrès de la FQM les 24 et 25 septembre prochaine.

2020-02-39 - RÉOLUTION POUR AUTORISER POMPIER PREMIER RÉPONDANT POUR STAGE D'OBSERVATION AVEC LE C.E.T.A.M.

Sur la proposition de M. Ghyslain Maheu appuyée par M. Réjean Fournier, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser les pompiers premier répondant (sous la responsabilité du service incendie de Rivière-Beaudette) à suivre un stage d'observation avec le C.E.T.A.M.

2020-02-40 - REMERCIEMENT FESTIVAL AIR DE GLACE

M. Le Maire remercie les employés, les bénévoles ainsi que les membres du conseil pour leur implication lors du festival Air de glace.

2020-02-41 - PÉRIODE DE QUESTION

Monsieur le Maire laisse la parole à l'assistance pour la période de questions de la fin de l'assemblée.

- Fleurons du Québec
- Pointe Lalonde

2020-02-42 - LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Sur la proposition de M. Réjean Fournier appuyée par Mme Tammy Titley, il est résolu à l'unanimité des conseillers que l'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée est levée à 19 :35 heures.

Mme Céline Chayer
Directrice générale

M. Patrick Bousez
Maire

Je, Patrick Bousez, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.